

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 16 AVRIL

Un réquisitoire

M. Amagat poursuit avec une infatigable énergie la campagne qu'il a entreprise pour démontrer au pays l'incurie financière de nos gouvernants.

Il a ces jours derniers prononcé à Blaye, dans une réunion électorale, un discours dans lequel il a justement qualifié de « budget d'effronterie » la loi de finances présentée pour 1891. Puis il a tracé de la situation financière le tableau suivant :

« Oui, messieurs, à l'heure où je vous parle, et avant les nouvelles opérations de trésorerie, la dette publique s'est accrue depuis 1878, c'est-à-dire en douze ou treize ans, de plus de huit milliards que la faction s'est bien gardée de solliciter de la souscription publique, par crainte d'éveiller les soupçons, les défiances, l'hostilité, les alarmes de l'opinion populaire, mais qu'elle a pris d'abord dans les caisses d'épargne ou les dépôts des familles, où les économies des petites gens laborieusement amassées, ne sont plus représentées que par du papier non négociable.

« Si ces huit milliards au moins avaient été consacrés à des œuvres d'utilité publique, de développement agricole, industriel, commercial et contre les fléaux de solidarité sociale, de protection ouvrière, de dépense nationale, de progrès intellectuel et moral, nous les retrouverions, ou nous en retrouverions l'équivalent en richesse, en prospérité, en paix intérieure, en redoublement de force extérieure, en lumières, en civilisation, en vertus familiales, en sentiment de l'honneur et du droit, en surcroît de dévouement à la patrie (interruption d'applaudissements); mais ils ont été dévorés par l'âpre, par la cupide, par l'insatiable faction qui semble représenter, par son audace et grâce à notre timidité, au milieu d'un trop grand nombre de Français assoupis dans une indifférence dont vous devez leur faire honte, une sorte de horde conquérante, vivant sur la nation conquise.

« Ouvrez les budgets et vous verrez à travers les obscurités qu'on y a volontairement répandues, que la dépense annuelle des pensions a augmenté, en douze ans, de plus de 100 millions, que la lèpre du fonctionnarisme s'est étendue, dans le même temps, jusqu'à nous imposer un accroissement de charges, si on y comprend les annexes des traitements, de 200 millions par an, que les engagements du Trésor, conséquence d'une politique scélérate, réclament, au service de la dette publique, 250 millions de plus qu'au début du régime dont les méfaits ne commencent qu'à vous apparaître, que le matériel, les subventions, les secours, tous ces frais divers, qui forment comme une feuille de larges bénéfices et qui sont, pour les gouvernements indéliçables, comme le fond de la corruption publique, exigent une centaine de millions de plus qu'en 1876, à l'heure maudite où la faction tomba sur nous comme un fléau.

Ici, l'orateur a passé en revue les budgets

correspondant aux plus violentes crises de notre histoire et a démontré victorieusement que les guerres les plus désastreuses pour la France ont pesé sur elle d'un poids moins lourd que le gouvernement de la République depuis 1876.

Dans sa péroraison, M. Amagat a vigoureusement stigmatisé, en la définissant, la politique opportuniste :

« A la faction qui, après avoir promis à ce pays la réforme de nos institutions politiques, judiciaires, administratives, financières, économiques, n'a su qu'en aggraver les abus, se précipitant sur le budget comme sur une proie et invitant sa quene électorale à la curée ;

« A la faction qui ne put supporter, en face d'elle, la magistrature nationale dont l'intégrité lui était un reproche, a violé le principe, respecté par trois Révolutions, de l'inamovibilité, sauvegarde du juge et du justiciable, pour créer une magistrature de parti et pour ouvrir les tribunaux et les cours à des hommes étonnés eux-mêmes qu'on leur en permit l'accès ;

« A la faction qui a fait déchoir l'administration française de son grand rôle d'arbitre entre les citoyens et transformé les préfectures en agences où se trafiquent, contre des suffrages corrompus, les faveurs administratives, les exemptions militaires, les décharges d'impôts, les remises d'amende, les distributions de secours, et d'où partent aussi les menaces, les violences, les dénis de justice, les vengeances anonymes contre les hommes libres qui, au jour du scrutin, n'aliénèrent pas l'indépendance de leur vote ;

« A la faction qui ne crut qu'à la force, n'obéit qu'à l'intérêt, ne pratiqua que l'égoïsme, niant la morale élevée d'où le devoir découle, proscrivant la conscience universelle, où l'idée du juste a sa plus sûre origine, comme sa garantie, bafouant l'esprit de sacrifice, qui ennoblit l'individu et grandit l'humanité ;

« A la faction qui a tout insulté, jusqu'au sentiment religieux de nos mères, qui a tout profané jusqu'à l'école où vous voulez que vos enfants s'élèvent dans le bien, qui a porté la main jusque sur le droit et la propriété des pauvres, chassant la sœur hospitalière des asiles de la souffrance, comme si notre époque était trop féconde en charité.

« A la faction qui n'a même pas su respecter l'armée, objet de notre amour, et de l'ardeur de nos vœux, l'armée dont le deuil et les espérances remplissent tout notre être, l'armée dont elle a diminué la force pour sacrifier à son esprit de secte, l'armée dont elle a la crainte et la haine instinctives, car elles sent bien que l'armée c'est l'ordre, et qu'elle n'est que l'anarchie.

« A cette faction sacrilège, Blayais, Girondins, patriotes, bons citoyens qui me rappelez, à cette heure, tant de glorieux souvenirs de civisme, vous porterez, le 13 avril 1890, un défi mortel. »

A PROPOS DU VOYAGE DE M. CARNOT

Extrait d'une lettre de Marseille, en date du 13 avril, adressée à la Gazette de France par M. Jean de la Garde :

« Depuis quelques jours, nous sommes en pleins préparatifs. On défonce les rues, on abîme les trottoirs, on bouscule les malheureux négociants dans leur palais de la Bourse, sans tenir compte des justes récriminations qui pleuvent de tous côtés.

« Ainsi, sous peu de jours, nous verrons paraître l'arrêté du maire interdisant les processions si populaires dans notre cité catholique, parce que ces processions encombrant la voie publique, et ce même fonctionnaire municipal n'a pas conscience de l'encombrement qu'il nous impose depuis dix jours dans nos principales rues et à la Bourse où la circulation devient de plus en plus difficile. Les affaires devront être suspendues pour que l'on puisse dîner plus aristocratiquement dans le banquet démocratique qui sera offert dans le temple de Mercure, qui n'est pas simplement que le dieu du commerce, ce qui ferait dire à un loustic : Que restera-t-il dans ce palais si le commerce se retire ?

« On y a gratté beaucoup ces jours passés et on y décore pas mal, et ma foi cela va de soi, grattage pour grattages et décoration pour décorations.

« Notre préfet ne sait plus où donner de la tête pour trouver un landau ; ses frais de représentation, qu'il ne dépense pas, et ses sentiments démocratiques et surtout conservateurs, ne lui permettent pas d'avoir un équipage digne de la première classe. Aussi est-il question de voter des fonds spéciaux pour avoir la voiture rêvée. Mais cela ne suffit pas : l'équipage devra être conduit à la Daumont, mais où trouver des valets pour cet office ? C'était là une grande préoccupation qui a été bien vite tranchée. Avec le régime républicain, grâce au principe d'égalité, on tranche facilement les choses. On va confier ce soin à deux hussards de la garnison qui s'exercent journellement ; on peut les voir parcourir les longues allées du Prado, conduisant un petit omnibus traîné par quatre chevaux.

« Il paraît que ces hussards n'auront pas même une livrée de circonstance. La livrée militaire paraît toute naturelle et l'on s'inquiète peu de savoir si cette manière de faire ne blessera pas et notre dignité et notre patriotisme. Il y a cependant une raison qui pourrait paraître plausible : la ville est obérée ; ses budgets se soldent en déficit ; il y a donc nécessité absolue de faire l'économie des 3 à 400,000 francs qu'on va jeter à l'eau et qui vont se dissiper en fumée et en poussière.... »

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL

C'est à 9 heures 15, hier soir, que M. Carnot, accompagné de toute sa cour, a pris le train pour Marseille.

Le ministre de la marine a devancé le Président de la République : il est parti hier matin, escorté de ses deux officiers d'ordonnance, le lieutenant de vaisseau Mallet et le capitaine d'infanterie de marine Perat.

Les journalistes qui vont suivre M. Carnot dans le Midi et en Corse étaient convoqués lundi matin par le colonel Lichtenstein, afin de recevoir les dernières instructions pour le voyage présidentiel.

Le colonel Lichtenstein croyait d'abord que vingt journaux seulement seraient représentés ; or, il y en a plus du double : quarante-quatre.

La Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée a organisé de la façon suivante le train présidentiel pour le voyage dans le Midi : deux wagons-salons pour le Président, un wagon-salon pour les ministres, un autre pour les invités, une grande voiture spéciale d'une cinquantaine de places pour la presse et un wagon-restaurant.

LA QUESTION DES PASSEPORTS

La Gazette de l'Allemagne du Nord, du 12 avril, reproduit une communication officielle, ayant trait à la question du passeport obligatoire en Alsace-Lorraine. L'auteur de cette lettre ne croit pas à l'exactitude du bruit qui a couru de la suppression prochaine de cette formalité. Après avoir déclaré que l'obligation du passeport n'était pas une mesure visant le gouvernement français, l'auteur de la lettre ajoute :

« La situation qui a rendu nécessaire l'obligation du passeport ne s'est pas encore modifiée assez profondément pour que l'abrogation de cette mesure puisse être considérée comme probable. On sait, d'ailleurs, que, l'an dernier, l'empereur Guillaume, lors du séjour qu'il a fait dans le Reichsland, n'a pas dissimulé son sentiment sur ce point et qu'il a déclaré formellement que l'obligation du passeport était nécessaire jusqu'à nouvel ordre.

« Si désirable que serait une modification de cet état de choses dans l'intérêt des relations de voyage entre l'Alsace et Paris, cette modification ne pourra avoir lieu que lorsque la situation des esprits dans le Reichsland permettra à l'Allemagne de renoncer à cette arme si efficace contre l'agitation venant du dehors. »

L'empereur Guillaume II vient de faire remettre à M. Jules Simon, chef de la délégation française à la conférence de Berlin, un exemplaire des œuvres de Frédéric-le-Grand.

LES FINANCES ITALIENNES

On lit dans la Liberté :

« M. Alberotanza, associé de la Banca Diana, a cessé ses paiements.

« La chasse aux baissiers continue ; un agent de change vient d'être expulsé de la Bourse de Rome pour cette raison.

« Le correspondant du Times dépeint sous des couleurs très sombres la situation générale des finances italiennes.

« Il parle d'un nouvel emprunt de 40 millions qui devra être fait à bref délai.

« La situation créée par la spéculation effrénée des dernières années doit être liquidée, et de grosses faillites de banques et de maisons réputées jusqu'ici comme de premier crédit, ne tarderont pas à se produire. Quant à la situation des finances de la ville de Rome, elle est tout à fait désespérée.

« La présence de M. Bleichroeder et d'autres grands banquiers allemands à Milan se rap-

porte à la création d'un établissement de Crédit foncier. »

Berlin, 14 avril.

La Gazette de Voss dit des finances italiennes :

« Quoi qu'en dise M. Crispi, les finances italiennes sont dans un état déplorable. Dans les caisses du Trésor italien, il n'y a pas d'argent pour les choses les plus nécessaires. Le déficit augmente tous les jours, et le moment paraît inévitable où la chute de M. Crispi sera nécessaire pour essayer d'apporter un remède à une situation qui nous paraît sans issue. »

TIRAGE DES OBLIGATIONS DE PANAMA

Il a été procédé hier au tirage de 61 obligations de la Société du canal de Panama.

Le numéro 1,844,220 gagne 500,000 francs.

Le numéro 486,915 gagne 100,000 francs.

Les deux numéros suivants chacun 10,000 francs : 882,558 — 1,707,474.

Les deux numéros suivants chacun 5,000 francs : 1,026,485 — 1,126,885.

Les cinq numéros suivants chacun 2,000 francs : 458,338 — 373,412 — 1,507,175 — 648,205 — 1,648,768.

Les obligations placées ne dépassant pas le numéro 1,217,929, le gros lot a été gagné par la compagnie.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 avril 1890.

Marché très calme avec des tendances un peu plus lourdes. Le 3 0/0 fléchit à 89.05 ; le 4 1/2 0/0 à 107.05.

Le Crédit Foncier, peu mouvementé, se traite à 4,336.25. Les transactions ont été très actives sur les différents groupes d'obligations foncières et communales à lots.

La Banque de Paris reste tenue à 787 et 788. La Banque Nationale du Brésil cote 603 avec un mouvement régulier d'affaires.

La Société Générale est ferme à 471.25. La Banque d'Escompte fait 517.50. La Société de Dépôts et Comptes courants s'arrête à 603.75.

Le 3 0/0 Portugais est encore un peu faible à 72.37. Les manœuvres dirigées contre ce fonds manquent totalement le but que leurs auteurs se proposent d'atteindre. Ils veulent discréditer le Portugal, sans doute parce que ce pays a résolu de se priver désormais des services de l'Angleterre. C'est justement une raison de plus pour décider les capitalistes français à faire bon accueil au 4 0/0 nouveau.

L'obligation des chemins de fer de Porto-Rico cotée 285 rapporte net 5.14 0/0. Remboursable à 500 francs, la prime d'amortissement est par conséquent de 245 fr. Peu de valeurs offrent de pareils avantages.

L'obligation 4 0/0 Russe du chemin de fer d'Orel-Griasi se négocie à 572.50.

Les Pierreries de Ceylan sont à 63.75 demandées. La Gold Trust est en grande fermeté à 75.

L'obligation des Chemins Economiques ferme à 403.50.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Bourse de Vienne reprend une certaine fermeté et la hausse générale est maintenant hors de doute.

La Commercial Bank et le Crédit Foncier d'Autriche sont particulièrement en progrès. L'exercice qui vient de prendre fin a été des plus brillants.

NOUVELLES MILITAIRES

PROMOTION DE GÉNÉRAUX

La promotion de généraux, que nous avions annoncée et qui devait être signée au conseil des ministres d'hier, subit un retard : elle ne paraîtra que dans quelques jours.

M. de Freycinet s'est aperçu, au dernier moment, que le général dont le passage au cadre de réserve doit servir de point de départ à cette promotion, ne sera, en effet, atteint par la limite d'âge qu'à la fin de la semaine.

Le colonel Lebel, qui avait dû, comme on sait, aller faire une cure à Arcachon, à la suite de la grande maladie à laquelle il faillit succomber, vient de rentrer à Sedan et va reprendre le commandement de son régiment, le 120^e de ligne.

UNE LOURDE FAUTE

Au point de vue de l'armement, nous avons une avance de deux ans sur les Allemands ; mais cet avantage est absolument illusoire, car nos réservistes ignorent, pour la plupart, le maniement et les règles de tir de la nouvelle arme.

Si la guerre éclatait demain, les deux tiers de nos combattants de première ligne auraient entre les mains un jouet, et non une arme.

Quand les Allemands changent d'armement, leur premier soin est d'exercer tous leurs réservistes au maniement de l'arme nouvelle. En France, au lieu de multiplier les convocations de réservistes, on les restreint, pour faire des économies et permettre aux rapporteurs de la commission du budget de célébrer, sur le mode majeur, tous les mérites de la congrégation laïque qui contrôle, soi-disant, l'emploi des deniers de l'État.

En ne faisant pas exercer les réservistes au maniement du fusil Lebel, le ministre civil de la guerre, président du conseil, assume une responsabilité qui peut devenir écrasante pour lui devant le pays.

Historique du 12^e Chasseurs

COMBAT DE BUZANCY

27 AOUT 1870

Les 3^e et 4^e escadrons partent de Bazancourt à quatre heures du matin, et, après avoir rejoint les 5^e et 6^e, le régiment se met en marche et forme la tête de colonne de la division du général Lesparre, et arrive devant Buzancy à sept heures et demie.

L'ennemi, qui occupe les bois de la Folie, est venu le matin dans le village faire des réquisitions.

Le général de Bernis donne l'ordre au colonel de Tucé de faire reconnaître les positions en avant et de fouiller les bois.

Le 4^e escadron (capitaine d'Ollonne) est envoyé en avant ; la 2^e division, sous les ordres de M. le capitaine Raimond, est dispersée en tirailleurs. Des cavaliers ennemis apparaissent sur la lisière du bois, disparaissent et reparaisent alternativement. Après quelques coups de feu de nos tirailleurs, tous rentrent dans le bois, quelques-uns même abandonnent leurs armes. Nos tirailleurs, encouragés par cette vue, s'avancent rapidement ; mais alors apparaît, au-dessus de la crête, un régiment de cavalerie saxonne qui s'avance bride abattue. La division d'éclaireurs n'a que le temps de se replier, après avoir fait une décharge générale, et tout le 4^e escadron, chargé par les Prussiens, redescend vers le village.

Le 3^e escadron se porte alors rapidement en avant de Buzancy, pour soutenir le 4^e qui, à peine reformé, s'apprête de nouveau à charger, et alors s'engage un combat corps à corps à l'arme blanche, le seul de toute la campagne. L'ennemi, étonné de ce brusque retour offensif, n'a que le temps de faire demi-tour et de remonter, poursuivi par nos cavaliers, les hauteurs de Buzancy.

Mais alors deux nouveaux escadrons saxons viennent renforcer les leurs et nous accablent par le nombre. Les 3^e et 4^e escadrons sont forcés de se retirer. A ce moment, le colonel de Tucé, à la tête du 5^e escadron, traverse le village au galop et débouche par une ruelle sur le flanc de l'ennemi, et fait immédiatement commencer le feu sur l'ennemi, qui nous poursuit. Ce mouvement déconcerte les Prussiens qui, pour la dernière fois, font un demi-tour laissant un grand nombre de tués et de blessés. Nous nous élançons à sa poursuite ; mais deux pièces d'artillerie qui, pendant le combat, avaient pris position, commencent à tirer sur nous, en même temps qu'un bataillon d'infanterie s'avance par les bois.

Le colonel fait sonner demi-tour, et les trois escadrons engagés viennent se reformer en arrière du village.

Ont été blessés dans ce combat :

M. DE LA PORTE, lieutenant-colonel, deux coups de sabre et resté entre les mains de l'ennemi ;

M. D'OLLONNE, capitaine, commandant le 4^e escadron, coup de sabre à la joue droite ;

M. DE BOURNAZEL, capitaine, commandant le 3^e escadron, coup de sabre sur la tête et resté entre les mains de l'ennemi ;

M. ROSSIGNOL-LE ROY, sous-lieutenant, coup de sabre sur la tête ;

M. MARESCAUX, sous-lieutenant, blessure dans le dos.

au milieu de cette foule, arrivait à lui toute rayonnante.

— Mon cher Albert ! s'écria-t-elle.

C'était Lucienne qui accourait l'âme épanouie, la valise à la main et un commissionnaire à sa suite, roulant une malle sur un chariot.

Le moment fatal était arrivé, et le pauvre Albert, tout en lui témoignant sa joie de la revoir, la regardait d'un air effaré, et songeait à l'horrible nouvelle qu'il fallait avoir le courage de lui apprendre.

Il fit avancer le fiacre qui l'attendait ; on hissa la malle sur l'impériale et ils s'installèrent dans la voiture.

C'était le moment des questions sur tout ce qui s'est passé, des flots de paroles qui jaillissent du cœur. On se retrouve avec d'autant plus de bonheur qu'on a été séparé pendant quelque temps : on est à la fois, l'un pour l'autre, l'ancien et le nouveau. L'habitude de se voir tous les jours met de la banalité dans l'affection, tandis qu'un peu d'absence la ravive, lui rend son premier lustre et remet le cœur à neuf.

— Pourquoi ma mère ne t'a-t-elle pas accompagnée ? demanda Lucienne.

— Nous y voilà ! pensa Albert en frisson-

nant. Ta mère, répondit-il... ta mère... Ah ! c'est que...

Il la regardait avec angoisse, en songeant au désespoir qu'il allait lui causer.

Il ne l'avait jamais vue si rayonnante, elle respirait le bonheur. Son charmant visage, un peu pâle au départ, avait repris ses fraîches couleurs, car en allant se raviver à la campagne, on ne se met pas seulement au vert, on se met au rose. Elle revenait donc avec des roses sur les joues, et joignait à sa grâce habituelle cette beauté de la santé, qui a quelque chose de radieux et de triomphant.

— Pourquoi ne me réponds-tu pas ? demanda-t-elle avec inquiétude.

Il se taisait et ne se sentait pas la force de la frapper d'un coup de foudre, en pleine joie, en plein bonheur.

— Est-ce que ma mère serait malade ? continua-t-elle.

— Malade... balbutia Albert. Ce n'est pas précisément ce que je veux dire.

— Ce n'est qu'une indisposition ? reprit Lucienne.

— Oui, une indisposition, murmura Albert qui ne savait plus ce qu'il disait, et reculait devant la tâche cruelle qu'il avait à remplir.

MM. DE BOURNAZEL et SARRAILH, faits prisonniers pendant le combat, ne doivent leur liberté qu'à l'attaque imprévue du 5^e escadron, qui vient au secours des deux premiers.

62 chasseurs ont été blessés, deux seulement ont été tués.

12 chevaux ont été pris à l'ennemi, qui, le lendemain, avoua de 40 à 50 morts.

PILULES GICQUEL, purgatives. 1^e 50

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Services auxiliaires de l'armée

AVIS aux hommes classés dans les services auxiliaires de l'armée des classes de 1877, de 1881, de 1883, de 1885 et de 1887.

Conformément aux ordres du ministre de la guerre, il sera procédé, en 1890, à une revue d'appel

DES HOMMES CLASSÉS DANS LES SERVICES AUXILIAIRES DE L'ARMÉE faisant partie des classes de 1877, de 1881, de 1883, de 1885 et de 1887.

En conséquence, les hommes des services auxiliaires desdites classes se présenteront à la Mairie de Saumur, savoir :

Ceux du canton de Saumur (Nord-Ouest), le mercredi 14 mai, à 10 heures du matin ;

Ceux des cantons de Saumur (Sud) et de Saumur (Nord-Est), le vendredi 16 mai, à 1 heure de l'après-midi.

Ils seront porteurs de leur livret individuel.

Les hommes des services auxiliaires des classes visées ci-dessus qui ne se conformeraient pas aux prescriptions du présent avis seraient passibles de punitions disciplinaires.

Nous traversons une période orageuse. Déjà, hier, plusieurs coups de tonnerre se sont fait entendre dans le lointain, et une pluie diluvienne a terminée la soirée. Aujourd'hui, vers une heure de l'après-midi, un orage d'une certaine violence a passé au-dessus de nous ; plusieurs détonations se sont succédé à courts intervalles. On se serait cru au milieu de l'éclat.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

La session d'avril a été ouverte lundi, sous la présidence de M. le comte de Maillé. MM. le général d'Andigné, Benoist, Arnous-Rivière, Oriolle se sont excusés par lettres de ne pouvoir assister aux séances.

Le Conseil accepte le legs fait au département par M. Genin, d'une rente annuelle et perpétuelle de 1,000 francs, à verser alternativement au Bureau de bienfaisance d'une des trois villes de 4,000 habitants au moins et de

4 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES VIEUX CLICHÉS

LA BELLE - MÈRE

Par M^{me} Anaïs SÉGALAS

Plus il se rapprochait du moment où il allait revoir sa femme, plus ses angoisses redoublaient. Qu'allait-il lui dire ? Comment s'y prendrait-il pour lui apprendre la fatale vérité ?

Enfin il arriva ce terrible jeudi, ce jour que Lucienne avait fixé pour son retour à Paris. En montant dans la voiture qui devait l'amener à la gare, il eut de violents battements de cœur. En attendant Lucienne, il sentit une sueur froide et, à l'arrivée du train, il tremblait de tous ses membres.

Après l'infernal quart d'heure du débarquement des colis, les voyageurs sortirent en foule de la salle des bagages, interdite aux profanes Albert, qui cherchait le visage aimé parmi tous ces inconnus, poussa tout à coup une exclamation où il y avait de la joie et de la terreur : une femme, se frayant un passage

— C'est peut-être une de ces migraines auxquelles elle est sujette ? reprit Lucienne.

— Oui, c'est cela, se dit Albert, en se rattachant à la migraine, qui lui faisait gagner du temps.

— Oh ! si ce n'est que la migraine, dit Lucienne en se rassurant, je la guérirai en l'embrassant.

Le fiacre s'arrêta devant la maison, et pendant qu'on s'apprêtait à monter les colis, Lucienne s'élança sur l'escalier, rentra chez elle joyeusement et traversa l'appartement en s'écriant :

— Ma mère... ma bonne mère... me voici de retour... Mais où est-elle donc ?

Albert, pâle comme la mort, la suivait éperdu ; c'en était fait, le moment était venu. Il fallait tout lui dire.

— Lucienne ! dit-il en fondant en larmes, du courage !

— Mais, mon Dieu ! s'écria Lucienne, que se passe-t-il ? Elle est donc dangereusement malade ? Je cours dans sa chambre.

— Tu n'iras pas ! s'écria Albert.

— Oh ! tu ne m'en empêcheras pas ! dit Lucienne, qui était déjà devant la porte de la chambre.

20,000 au plus. Ces villes doivent être désignées par les maires réunis au chef-lieu. M. Genin a fait un pareil legs à chaque département. M. le préfet est autorisé à former la demande en délivrance des legs, et à inscrire au budget de 1890 un crédit de 3,000 francs pour les droits de mutation.

Une somme de 400 fr. est votée pour l'acquisition du matériel nécessaire aux commissions de réquisition.

Ce n'est qu'une avance d'ailleurs, car la somme devra être remboursée au moment de la mobilisation, sur les fonds du ministre de la guerre.

LES CONSCRITS DE 1889

Pour réclamer la dispense au titre des industries d'art (art. 20 de la loi du 25 juillet 1889), les jeunes gens de la classe 1889 devront appartenir à l'une des catégories suivantes :

Ciseleurs, graveurs sur métaux, cristaux, verres, pierre et bois, sculpteurs et modelleurs, mouleurs de pièces et objets d'art, mosaïstes, ouvriers en faïence, porcelaine et verrerie d'art, peintres décorateurs ou doreurs ornemanistes, repousseurs sur métaux, émailleurs, horlogers, bijoutiers, joailliers, orfèvres, fabricants d'instruments de précision et de chirurgie, armuriers de luxe, ouvriers en serrurerie, ébénisterie, tapisserie, tissage, broderie et reliure d'art, dessinateurs industriels, notamment pour papiers peints, tissus, dentelles et passementerie, lithographes et imprimeurs en taille-douce.

LES PROCHAINES ASSISES

Le rôle des assises de la session du deuxième trimestre sera probablement peu chargé.

On compte jusqu'à présent tout au plus une demi-douzaine de causes.

Les plus importantes sont, sans nul doute, les trois suivantes :

La tentative de meurtre de Saint-Sylvain (affaire Lethielloux) ; l'infanticide de Saumur, qui donnera peut-être lieu à des débats forts émouvants, et le crime d'Allonnes, que nous allons rappeler en quelques mots.

Le 18 novembre dernier, on découvrait sur la commune d'Allonnes le cadavre ensanglanté d'un sieur Noizeray.

Une enquête fut ouverte et amena l'arrestation du genre de la victime, le nommé René Terpreault, âgé de trente-quatre ans.

L'instruction fut longue et difficile, l'accusé ayant toujours protesté de son innocence.

Aussi le coupable présumé ne fut-il pas renvoyé devant la première session des assises de la présente année, l'affaire n'étant pas en état.

(Patriote.)

LA MANIFESTATION DU 1^{er} MAI

Les préfets viennent d'être invités à envoyer immédiatement au ministère de l'intérieur les noms des principaux promoteurs de la manifestation socialiste du 1^{er} mai dans les différentes localités du département.

HYGIÈNE DES ÉCOLES

Le Ministre de l'Instruction publique vient de prescrire dans les écoles primaires l'application d'un nouveau règlement destiné à assurer l'isolement des élèves atteints de certaines maladies contagieuses.

A l'avenir, les enfants atteints de variole, de scarlatine ou de diphtérie ne pourront reprendre leur place dans l'école qu'après une période de quarante jours, à compter du début de la maladie. Pour la varicelle, la rougeole et les oreillons, l'isolement sera de vingt-cinq jours.

Quant aux élèves atteints de coqueluche, ils devront, avant leur rentrée, produire un certificat médical constatant qu'ils sont guéris depuis un mois.

LES VÉLOCIPÈDES

M. Griff, de Rennes, vient de lancer l'idée d'un impôt de cinq francs sur chaque vélocipède et prétend que, dans la ville de Rennes, il y en a cinq mille.

ANGERS. — Par décret du 12 avril, M. Etienne Blanc, commissaire de police à Nantes, a été nommé commissaire central à Angers.

M. Claude Gudin, commissaire de police à Orléans, est nommé commissaire de police à Angers, en remplacement de M. Lemaire, nommé à Orléans.

C'est un chassé-croisé.

LES SOCIÉTÉS MUSICALES ANGEVINES

Toutes les Sociétés musicales d'Angers vont se produire cette année au concours.

La Société Sainte-Cécile, la fanfare de la Douce et Angers-Fanfare iront soutenir leur drapeau à Cholet, et l'Harmonie Angevine prendra part au concours du Mans.

CHOLET. — Les courses de cette ville auront lieu le 11 mai. Course au trot, au galop ; course de haies et steeple-chases. 6,400 francs de prix.

POITIERS. — Disparition d'un marié. — Le faubourg du Pont-Neuf s'amuse beaucoup depuis avant-hier matin.

Le sieur X..., plâtrier, devait se marier à la mairie et à l'église.

Hier matin, lorsque les voitures commandées à cette occasion arrivèrent, on ne trouva personne, le marié et la mariée avaient disparu.

courant à sa belle-mère avec une joie folle, et en serrant ses deux mains, qui n'étaient pas palpables comme celles des fantômes.

— Oui, c'est moi, qui reviens de l'autre monde pour me moquer de vous, mon cher enfant. J'ai voulu vous donner une leçon. Au milieu de vos injustices, de vos querelles absurdes, j'ai bien vu que vous m'aimiez encore ; l'idée m'est venue de vous prouver que vous ne pouviez vous passer de moi : c'était là ma vengeance. J'étais tout simplement à la campagne, près de Lucienne. J'avais mis dans la confidence mon brave domestique que j'ai gardé en venant demeurer avec vous et que j'ai mis à votre service. Il m'a donné le bulletin de vos regrets, de vos larmes, de vos remords.

— Mais vous n'êtes pas revenue avec Lucienne dit Albert.

— Non, j'ai pris tout simplement l'express, tandis qu'elle prenait le train omnibus, pour me laisser un peu d'avance sur elle. J'ai mis pied à terre chez une de mes amies, et quand mon fidèle domestique est venu me prévenir que vous étiez parti pour aller à la gare, je suis revenue tranquillement m'installer dans ma chambre, pour préparer le petit coup de

On s'informa et on apprit que le futur s'était envolé dimanche soir et que, justement inquiète de son absence, la mariée était partie le matin à sa recherche.

L'heure du déjeuner arrivant, les invités, auxquels cet incident avait donné de l'appétit, se mirent à table et firent la noce tout seuls.

L'année dernière, le sieur X..., qui paraît être un fumiste de très mauvais goût, avait joué le même tour à une autre demoiselle.

Il avait même poussé les choses plus loin.

Laissant habiller et parer la mariée, il n'avait pris sa volée qu'au moment du départ pour la mairie.

Avis aux demoiselles à marier.

UN MONOMANE DU SUICIDE

Le nommé Guolbert, Etienne, âgé de 39 ans, ancien employé auxiliaire au Chemin de fer d'Orléans, où il était resté 27 ans, s'est pendu samedi soir à Grand-Pont, près Poitiers. Son cadavre a été trouvé suspendu à une poutre, dans un toit à chevres.

Ce malheureux avait, depuis quelque temps, l'idée de se suicider.

Le samedi 5 avril, se trouvant à la gare de Langeais, près Tours, il s'était jeté sur la voie au moment où un train express était en vue ; le chef de gare de Langeais s'était précipité sur lui et avait pu l'arracher à une mort certaine.

Samedi, il a trompé la vigilance de son fils et de sa bru pour mettre son funeste projet à exécution.

LE KÉPI

Les Anglais ont la veste rouge ;
L'italien sur son chapeau
A le plumet de coq qui bouge
Avec des frissons de drapeau ;
Les Prussiens ont le casque à pique
Où l'aigle noir est accroupi ;
Les Hongrois le dolman épique,
Mais le Français a le képi.

Notre képi, par mont et plaine,
A traversé l'Europe en feu.
Il a couru tout d'une haleine
De l'Elbe gris au Tibre bleu.
On vit dans les champs des deux mondes
Un coquelicot par épi.
C'était, parmi les moissons blondes,
La pourpre de notre képi.

C'est notre coiffure de guerre ;
Il est léger et sans façon,
Il est Demain étant Naguère,
Il est faraud et bon garçon.
Quand les balles hachent les treilles
Au-dessus du tireur tapi,
A deux mains sur nos deux oreilles,
Nous enfonçons notre képi.
Et quand sonne et quand bat la charge,
Nous redressant sur nos genoux,
La bouche hurlante et l'œil large
Nous bondissons droit devant nous.
Et dans le noir de la mêlée,
Sur les ennemis déguerpis,
Flamboient, sarabande étoilée,
Les points rouges de nos képis.

Non ! notre képi de victoire,
Nous l'avons, nous le garderons !
Et nous referons de l'histoire
Avec sa visière à nos fronts.

théâtre que vous venez de voir.

— J'ai bien joué la comédie, ou le drame, si tu veux, reprit Lucienne.

— Je ne l'aurais jamais cru tant de talent que cela, répondit Albert. Me pardonnerez-vous, dit-il à M^{me} Faustal, de vous avoir tant agacée, tant irritée ? Ce n'est pas de ma faute, c'est celle des faiseurs de comédies, des mauvais plaisants, avec toutes leurs vieilles rengaines contre les belles-mères. Mais pourquoi sonne-t-il si mal à leurs oreilles, ce mot-là ? Après tout, une belle-mère, c'est la moitié d'une mère. Je dirai à tous mes amis d'aimer leurs belles-mères, — quand elles le méritent, bien entendu, — et de ne jamais se laisser influencer par les vieux clichés.

FIN.

Dans le monde.

— Qu'est donc devenu votre procès avec cette canaille de X... qui vous a esroqué jadis une centaine de mille francs ?

— Eh bien ! mais tout est arrangé.

— Ah ! il vous a rendu cet argent ?

— Non, il a épousé ma fille.

Et sans qu'aucun choc nous arrête,
Car nous marcherons sans répits,
Leurs tambours battront la retraite
Devant l'élan de nos képis.

(Le Mot d'Ordre.)

LOUIS MARSOLEAU.

CONSEILS ET RECETTES.

LES PLANTES D'APPARTEMENT

La principale préoccupation de beaucoup de personnes lorsqu'elles achètent ou reçoivent des plantes d'appartement est de savoir si elles pourront les conserver pendant longtemps.

Parmi les causes qui font que ces plantes dépérissent promptement, il faut compter les rempotages trop peu fréquents ou faits mal à propos. On peut éviter en partie cet inconvénient en employant l'engrais suivant :

Sulfate d'ammoniaque. 60 grammes.
Salpêtre. 20 —
Sucre 46 —

On fait dissoudre ces matières dans un vase et on verse 30 à 40 gouttes de cette solution par litre d'eau. On arrose une fois par semaine environ les plantes avec cette préparation.

POUR PERCER LE VERRE

On peut faire un trou dans une feuille de verre sans risquer de la faire éclater, si on verse un peu d'essence de térébenthine à l'endroit que l'on veut percer et si l'on place le forêt dont on va se servir au milieu de la goutte d'essence. (Science pratique.)

EFFETS DU PRINTEMPS

On éprouve fièvre, courbature, lassitude générale. Ne négligez pas cet état de malaise, faites un usage régulier des Pilules Gicquel, laxatives, antibilieuses et antiglaireuses. Elles dégageront le cerveau, l'estomac et les intestins, et vous préserveront des maux de tête, des étourdissements, des congestions. Très salutaires aussi contre les Maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les Pilules Gicquel, à 1 fr. 50 la boîte.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre

SPÉCIALITÉ D'UNIFORMES

POUR

L'Institution Saint-Louis

Veste drap bleu, qualité extra 45 fr.
Pantalon drap gris (uniforme d'été)..... 16 »
Gilet drap gris id. 8 »
Pantalon coutil blanc..... 12 50
Gilet — — — 6 50
Casquette extra..... 3 75
Des morceaux sont donnés avec chaque pantalon.

Fournitures de toutes sortes pour le trousseau

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette. Elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

Spécialité de Boîtes et Bonbons pour baptême.

Dragées amande, le demi kilog..... 0.80
— demi-fine, — 1.20
— fine, — 1.60
— surfine, — 1.80
— vanille, — 2.00
Pralines grises et roses, depuis 90 cent.
BOITES BAPTÊME GARNIES
125 grammes, 1 fr. — 250 grammes, 1 fr. 50 —
500 grammes, 2 fr. 25.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

BELLE JARDINIÈRE

Place du Ralliement — ANGERS — Place du Ralliement

PARIS, Maison principale, 2, rue du Pont-Neuf, 2, PARIS

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL

HOMMES

REDINGOTE, drap noir, doublé soie, depuis 40 fr.
COSTUME complet fantaisie (3 pièces), depuis 28
PANTALON fantaisie, affaire exceptionnelle, depuis 8

ENFANTS

COMPLET Régent, double faux gilet, depuis 22 fr.
COMPLET Marin, cheviotte bleue, broderie laine, depuis 12
COMPLET Veston (3 pièces), nouv. en cheviotte, depuis 16

GRAND CHOIX DE DRAPERIE POUR VÊTEMENTS SUR MESURE, BONNETERIE, CHEMISERIE, CORDONNERIE, GANTERIE, LINGERIE, etc.

Expédition et remboursement FRANCO, à partir de 25 francs

La BELLE JARDINIÈRE n'a pas de succursale à Saumur

Étude de M^e DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

A VENDRE

à l'amiable

I

La FERME de la MAISON-NEUVE, située commune des Rosiers, près le pont de Saint-René, sur le bord de l'Authion, exploitée par les frères TAUGOURDEAU, d'une contenance, en terres labourables et prés, de dix-neuf hectares.

II

Et la PRAIRIE des JEUX, située commune de Longué, à 1 kilomètre de la ferme de la Maison-Neuve, exploitée par les époux CHARTRAIN-LEMOINE, d'une superficie de huit hectares.

Pour visiter les biens, s'adresser aux fermiers, et, pour tous renseignements et traiter, au notaire. (333)

A Louer présentement

UNE MAISON

SERVANT D'AUBERGE
 Située rue de Poitiers et rue de la Chouetterie.

S'adresser à M. BARTHÉLEMY-BERGER, rue de la Chouetterie, 14.

A CÉDER

UN ÉTABLISSEMENT DE

LOUEUR DE VOITURES

DE REMISE

Bonne Clientèle

S'adresser à M. TOURET, rue d'Orléans, 53. (220)

5 à 6,000 F. demandés
 à personne pouvant disposer de 1 heure par jour. Bénéfices garantis.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Saumur du vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré, MM. CLAUDE-CHRISTOPHE PERRAUT, négociant, demeurant à Saumur, et GUSTAVE-PHILIPPE-AUGUSTE DE CAPOL, ingénieur, demeurant à Angers, ont formé entre eux, pour une durée de dix ans à compter du vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-dix, une association pour la fabrication et la vente des articles de cave, sous la raison sociale: *Ch. Perraut et Cie*. Le siège de la Société est rue Dupetit-Thouars, n° 5.

Saumur, le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-dix.

Pour avis,
 (334) CH. PERRAUT.

PILULES BEECHAN

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosités, ballonnement du ventre et assouplissements après le repas, échauffements, constipation, aigreurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc.

Les **PILULES BEECHAN** PURIFIENT le SANG et en RÉGULARISENT LE COURS.

A ce titre elles se recommandent surtout à l'USAGE des DAMES. La première dose soulage en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CING MILLIONS de BOITES.

Préparées par THOMAS BEECHAN, à St-Helens (Angleterre).

Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES : Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées : 62, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS

Détail dans toutes les Pharmacies.
 Dépôt à Saumur, pharmacie NORMANDINE.

BAINS CHAUDS

De la Loire

QUAI DE LIMOGES

Julien VINCENT

Établissement ouvert tous les jours de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Herbage de l'île Ponneau

M. HUET, place du Roi-René, prévient le public qu'à partir de ce jour, il prendra des chevaux au vert dans de bonnes conditions. On peut également s'adresser à M. PICHARLES, maréchal, rue d'Orléans. (305)

ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

SAVONS DE MARSEILLE

Bleu pur le kilog. 0.55
 Blanc « Arlequin » 0.55
 Blanc « Le Tigre » 0.65
 Jaune « Le Normal » 0.75

Ce savon jaune présente une économie de 25 0/0, il est sans addition d'eau et contient 72 0/0 d'huile.

Lessive Iris, le paquet, 35 c. — Lessive du Phénix, le paquet, 40 c. Amidon de riz, 1^{er} choix, le 1/2 kilog., 40 c. — Borax raffiné, le 1/2 kilog., 75 c. — Zoulou powder, le paquet, 10, 25 et 70 c.

N. B. — 100 kilog. de ces articles assortis ou non, donnent droit à 3 0/0 d'escompte.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
 PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
 fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 AVRIL

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	89 —	Banque de France	4195 —	Nord	1812 50	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	381 75
3 0/0 amortissable	92 75	Banque d'Escompte	517 50	Orléans	1405 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	467 —
4 1/2 1883	106 95	Comptoir national d'Escompte	644 25	Compagnie parisienne du Gaz	1352 50	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	476 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1340 —	Transatlantique	625 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	464 —
Oblig. 1855-60 3 0/0	543 —	Crédit Industriel et Commercial	610 —	Canal de Panama	55 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	402 50
— 1865 4 0/0	529 75	Crédit Lyonnais	715 —	— Suez	2305 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	402 —
— 1869 3 0/0	414 —	Crédit Mobilier	460 —	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
— 1871 3 0/0	404 —	Dépôts et Comptes courants	603 75	Autrichien 4 0/0 or	93 95	Est 3 0/0 anc. r. à 500	421 50
— 1875 4 0/0	535 —	Société Générale	470 —	Dettes d'Égypte 6 0/0	487 —	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	428 75
— 1876 4 0/0	533 75	Est	845 —	Extérieur 4 0/0	73 20	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	430 —
— 1886 3 0/0	397 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1420 —	Hongrie 4 0/0 or	88 40	Nord 3 0/0 r. à 500	433 75
Bons de liquidation	538 50	Midi	1240 —	Italie 5 0/0	93 50	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	430 —
				Portugal 4 1/2 1888	466 25	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	428 75
						VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	498 25
						Compagnie parisienne du Gaz	384 —
						Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	46 —
						Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	43 —
						— 6 0/0 2 ^e série	110 —
						— obligations à lots	595 —
						Suez 5 0/0 remboursable à 500	595 —
						FONDS ÉTRANGERS	103 —
						Emprunt russe 1862 5 0/0	95 00
						— 1889 4 0/0	94 50
						Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	—
						— 2 ^e	—
						VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
						Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	498 25

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
 Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

Certifié par l'imprimeur soussigné,

LE MAIRE,